



43

1^{er} juin 2023

Vandalisme à Estublac

Juste au-dessous d'Estublac, la coursière des Ardennes traverse la Borne au niveau d'un gué.

Cet endroit est dangereux pour les promeneurs, le franchissement se faisant sur de grosses pierres plates très glissantes.

Pour y remédier, la municipalité a décidé la construction d'une passerelle en bois permettant d'assurer le passage en toute sécurité et en préservant la faune et la flore de la rivière.

Les travaux ont débuté et la Mairie a fait déposer sur place les pièces de bois destinées à la construction.

Malheureusement, dans la journée du 21 mai, des malfrats ont dérobé ce matériel.

Le Maire a déposé une plainte.

Toute personne ayant été témoin d'une activité suspecte ou disposant d'informations à ce sujet est priée de **contacter la Mairie** (04 71 00 73 65, mairie.monlet@wanadoo.fr) ou la **Gendarmerie de Craponne-sur-Arzon**.